



## NOUS ACCEPTONS DE DIFFERER - L'ORGANISATION COOPERATIVE ALLEMANDE ET L'ACI

*Peter Gleber, Directeur scientifique de la fondation à but non lucratif GIZ - Centre d'information de l'histoire coopérative à Berlin, établie par l'Association fédérale des banques coopératives allemandes (Federal Association of German Cooperative Banks, BVR) et la Banque coopérative centrale allemande (German Central Cooperative Bank, DZ BANK).*

*Le GIZ est le centre de compétence historique des coopératives allemandes. Il conseille les coopératives, leurs associations faitières et régionales et les institutions centrales coopératives sur la manière de maintenir et de réévaluer leur histoire, et est un point de contact pour les universités, les médias et le public.*

En Allemagne, les coopératives sont considérées comme des écoles de démocratie. Leurs instigateurs, Hermann Schulze-Delitzsch et Friedrich Wilhelm Raiffeisen, les ont développées dans une région d'Europe Centrale qui n'était pas encore un État national. Au XIXe siècle, de nombreux petits États allemands existaient, qui constituaient des États constitutionnels mais pas des démocraties. Schulze-Delitzsch, qui a défendu la liberté et la démocratie lors de la révolution de 1848/49, s'est inspiré de l'étranger. Outre les premiers socialistes français, c'est surtout les praticiens anglais, comme Robert Owen et les pionniers de Rochdale, qui l'ont guidé vers l'idée coopérative. Mais en Allemagne aussi, il existait déjà une première coopérative d'épargne et de crédit qui devançait les idées de Schulze-Delitzsch : Oehringer Privatspar- und Leih-Kasse dans l'état du Württemberg. Mais ce n'est qu'en raison des idées de Schulze-Delitzsch que les artisans et les négociants en particulier ont fondé de nombreuses coopératives qui ont allégé les difficultés économiques et sociales de la classe moyenne.

En 1859, Schulze-Delitzsch a créé la première association bancaire allemande, puis la première association coopérative. Il est également considéré comme le créateur de la loi prussienne sur les coopératives, qui a été adoptée par l'Empire allemand quelques années après son décès. Il y a 125 ans, « l'Association Générale des Coopératives allemandes basée sur l'entraide », fondée par Schulze-Delitzsch au niveau national, était très attachée aux principes de Rochdale.

Le 5 janvier 1895, le journal « Blätter für das Genossenschaftswesen » a publié une contribution par le fonctionnaire britannique de coopérative Henry William Wolff, qui peut être interprétée comme une invitation à la réunion fondatrice de l'ACI au Crystal Palace de Londres. Wolff flatte les Allemands dans l'article et rend hommage à Schulze-Delitzsch comme « l'ancien maître du système coopératif continental ». Il promet que la portée du travail de l'alliance ambitionnée sera étendue « à tous les secteurs de l'activité coopérative », notamment au type de coopérative de crédit allemande qui était encore presque inconnue en Grande-Bretagne à ce moment-là. L'objectif de Schulze-Delitzsch « La coopérative est la paix » devait être rempli avec la fondation de l'ACI. Wolff a probablement senti que l'événement, qui avait été initié principalement par les Anglais, les Français et les Italiens, allait rencontrer peu de sympathie en Allemagne. Les rédacteurs du « Deutsche Genossenschaftszeitung » (journal coopératif allemand) ont fait une remarque à l'association britannique, insinuant que les Anglais eux-

mêmes n'étaient pas attachés à l'idée d'une alliance internationale, car ils avaient suffisamment de contacts de leur côté et n'avaient donc pas besoin d'une organisation comme l'ACI.

Ensuite, le secrétaire de la National Cooperative Association, Hermann Häntschke, a observé de manière critique le système coopératif anglais. Il a décrit dans les détails ses coûts organisationnels importants et a félicité la parcimonie et la modestie des Congrès coopératifs allemands. Häntschke a ensuite discuté de la première banque coopérative sur les îles britanniques à Édimbourg, en Écosse. Cette banque ne pouvait pas être comparée avec une « Volksbank » allemande solide, qui accordait principalement des prêts personnels. Bien que les Écossais aient été très fiers du modèle commercial de leur banque hypothécaire agricole, Häntschke n'a pas prédit la réussite durable de l'institution. Il a supposé que tôt ou tard la banque allait manquer de fonds.

Compte tenu des rapports décrits ci-dessus, il semble en effet assez surprenant que l'organisation coopérative allemande soit devenue un membre fondateur de l'ACI. Les différences dans les éléments factuels qui sont apparues reflètent les différences structurelles entre le système coopératif allemand et les autres membres de l'ACI. Tandis que dans la plupart des pays des membres de l'ACI, les coopératives de consommation et les organisations d'entraide des consommateurs finaux représentaient la majorité, les coopératives de crédit des petits commerces indépendants dominaient le système coopératif allemand. De plus, il y avait également des organisations d'entraide pour le secteur de l'artisanat. Les coopératives de consommation et les coopératives de logement étaient minoritaires dans l'Association coopérative nationale allemande. Ces deux dernières représentaient les organisations d'entraide des employés dépendants, qui dominaient dans d'autres régions d'Europe. Le fait que les Allemands furent néanmoins impliqués dans la fondation de l'ACI doit être considéré comme un signal fort pour le système coopératif international. En 1895, Schulze-Delitzsch et ses camarades d'armes avaient créé un système de coopération civique décentralisé qui différait significativement des modèles dans les autres pays. Cependant, les principes des pionniers de Rochdale étaient également reconnus et respectés en Allemagne. En particulier, le principe démocratique de « un homme, un vote » était une raison du soutien allemand à l'ACI. La Loi coopérative allemande et l'adhésion à une association internationale étaient une « assurance vie » pour les coopératives allemandes dans l'Empire allemand, un état autoritaire non démocratique.

« Nous acceptons de différer » était un principe fondamental important de l'ACI. Il nous enseigne aujourd'hui que la solidarité malgré toutes les différences est une valeur importante pour garantir la paix et la liberté.